

ACB – Rémunération : si elle est mieux-disante, allez-y !

ACB (AGENTS CONTRACTUELS BUDGET)

FORMATEUR

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



Si, dans le cadre d'un dialogue social local, une amélioration de votre rémunération est prévue, il ne faut ni s'en priver... ni priver les collègues ! Aucun blocage national ne l'interdit. Il faut saisir les opportunités, car défendre ses droits, c'est aussi oser les faire valoir quand l'occasion se présente.

Les CA d'été se tiennent en ce moment même, et une partie importante de vos conditions d'emploi sera mise au vote, comme défini par la [DGER/SDPFE/2025-129](#)

Au-delà de l'aspect législatif et général, deux grands domaines sont à mettre à plat : l'organisation du temps de travail de tous les ACB et la rémunération. Depuis plus de 30 ans, le SEA-UNSA revendiquait un cadre national en vue d'harmoniser les conditions d'emploi dans leur globalité.

Parmi ces 2 domaines, seule la partie organisation du temps de travail fait l'objet de négociation nationale entre le GIP employeur et les organisations syndicales en vue d'aller vers un accord qui, s'il aboutit (et c'est notre volonté), s'appliquera de fait à tous les centres.

Mais qu'en est-il de votre rémunération ? Quelles seront vos primes ?

Ce domaine a été renvoyé à une négociation locale, à savoir un vote en conseil d'administration, successivement par les 2 derniers ministres !

À ce jour et contrairement à certains messages reçus de-ci de-là,

Le SEA UNSA a eu la confirmation de la présidence du GIP ainsi que de la conseillère de la ministre que ni les directeurs en charge des négociations nationales ni le cabinet de madame la ministre n'ont donné consigne DE NE PAS négocier les rémunérations au niveau local !

Tout ceci est regrettable, car cela a créé de la confusion dans un rapport de force qui n'est pas toujours en faveur des personnels des centres et dans des établissements où le dialogue social local est parfois compliqué...

- Pour rappel, la question de vos salaires et primes peut donc faire l'objet de négociation locale SI et seulement SI elle propose une amélioration, le fameux mieux-disant !
- Dans de nombreux centres que nous avons pu accompagner depuis plusieurs mois sur ces questions, les évolutions sont là et elles sont positives.

Le SEA UNSA va évidemment continuer à œuvrer avec le Ministère pour tenter, par la négociation, de les convaincre à enfin ouvrir un chantier pour encadrer les rémunérations et primes/indemnités des agents contractuels sur budget !

Mais nous ferons cela sans faux espoir, sans faux semblant et en toute transparence.